

## Raymond Barre suspecté d'avoir dissimulé près de 7 millions d'euros en Suisse



Le Canard Enchaîné vient de révéler qu'une information judiciaire avait été ouverte sur des soupçons de blanchiment de fraude fiscale visant de l'argent caché en Suisse par Raymond Barre. Selon l'hebdomadaire, l'ancien Premier ministre, décédé en 2007, aurait placé 11 millions de francs suisses. Ses fils ont depuis payé près d'un million d'euros pour régulariser leur situation fiscale.

Avec Atlantico  
Rédaction

Selon des informations du *Canard Enchaîné*, une information judiciaire a été ouverte depuis le 29 avril 2016 sur des soupçons de blanchiment de fraude fiscale. Cette affaire concerne de l'argent caché en Suisse par l'ancien Premier ministre français Raymond Barre (11 millions de francs suisses).

Ses enfants auraient hérité de cet argent (6,7 millions d'euros) lors de son décès, le 25 août 2007.

Cette enquête a débuté après un signalement de la Direction générale des finances publiques (DGFIP). Selon le *Canard Enchaîné*, l'ancien patron de la DGFIP, Bruno Bézard, a saisi le parquet national financier.

L'hebdomadaire satirique a dévoilé que l'affaire avait commencé suite à l'envoi au fisc d'une copie d'écran du réseau Intranet de la banque Crédit Suisse. Ce document a été transmis par un informateur en 2013. Le nom de Raymond Barre et deux mentions manuscrites figurent sur ce document (un numéro de compte et un montant de 11 millions de francs suisses).

La rédaction du *Canard Enchaîné* a indiqué que les fils de Raymond Barre ont depuis payé près d'un million d'euros pour régulariser leur situation fiscale.

La veuve de Raymond Barre, Eve (décédée en 2017), et ses enfants (Nicolas et Olivier) sont installés à Genève depuis 2011, selon des informations du *Canard Enchaîné*.